



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



Ensemble, agissons pour la forêt

S'adressant aux entreprises et aux particuliers, le fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt a pour vocation de financer des actions concrètes et d'intérêt général menées par les équipes de l'Office national des forêts (ONF) en faveur des forêts publiques françaises afin qu'elles contribuent aux grands équilibres planétaires et rendent des services écosystémiques aux populations actuelles et futures, et ce dans un contexte de défi exceptionnel, celui de l'urgence climatique et de la perte de biodiversité.

Sommaire

4 • Les chiffres clés de 2023

5 • Un collectif en action pour préserver la forêt

6 • Nos domaines d'intervention

7 • L'organisation du Fonds

- 8 • Le conseil d'administration
- 10 • Le comité de sélection des projets
- 12 • Le comité consultatif d'investissement
- 12 • L'équipe permanente
- 13 • Les ambassadeurs
- 14 • Les parties prenantes

15 • Mécènes et donateurs

- 16 • Les entreprises mécènes
- 17 • Les donateurs particuliers

18 • Paroles de mécènes

19 • Les projets soutenus en 2023

- 20 • Les projets soutenus en 2023
- 22 • Les projets financés par des entreprises, fondations ou associations
- 25 • Les projets financés par des dons de particuliers

26 • Focus projets

39 • Événements et communication

- 40 • Les événements phares de l'année
- 44 • La communication en actions

45 • Rapport financier

- 46 • Compte emplois-ressources 2023
- 47 • Redistribution des fonds par domaine d'intervention

Les chiffres clés de 2023

4,5 millions d'euros de collecte

102 projets soutenus



39 projets

Planter et régénérer pour demain



24 projets

Agir pour la biodiversité



12 projets

Agir pour prévenir les risques naturels



15 projets

Agir pour l'accueil de tous les publics



2 projets

Agir pour le patrimoine historique et culturel



10 projets

Innover pour la forêt

129 entreprises mécènes



+137 000 arbres plantés

soit environ 132 hectares reconstitués dans 41 forêts publiques françaises



1 000 enfants sensibilisés

à la préservation des forêts et de leurs écosystèmes durant des sorties scolaires en forêt en présence d'animateurs ONF

ÉDITO

Un collectif en action pour préserver la forêt

Les forêts sont au cœur des enjeux du changement climatique. Stress hydrique, incendies, crises sanitaires : elles sont victimes de dépérissements majeurs liés au dérèglement climatique. Aujourd'hui, plus de 300 000 hectares de forêts publiques, soit trente fois la surface de Paris, dépérissent.

Or, les forêts jouent un rôle clé dans l'atténuation des effets du réchauffement climatique. Puits de carbone, réservoirs de biodiversité, régulatrices des cycles de l'eau, protectrices des sols et des littoraux, elles participent également à notre santé, à notre bien-être et constituent un levier essentiel de l'économie durable. Dans ce contexte d'incertitude, l'Office national des forêts (ONF), en tant que gestionnaire des forêts publiques françaises, adapte et diversifie ses pratiques pour améliorer leur résilience et préparer l'avenir.

C'est dans cet objectif, et fort d'une longue expérience du mécénat d'entreprises, que l'ONF a créé fin 2019 le fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt. Agile et réactif, le Fonds offre aux particuliers, aux associations, fondations et entreprises de toutes tailles la possibilité de contribuer à la préservation des forêts publiques françaises. Outil au service de l'accélération et de l'amplification de l'action, il favorise le financement de projets d'intérêt général portés par l'Office sur l'ensemble du territoire national.

Le Fonds permet à chaque citoyen de participer à des actions concrètes. Il répond ainsi efficacement à la volonté de la société civile qui manifeste plus distinctement son attachement à la forêt et défend la nécessité d'un engagement collectif en sa faveur.

Concernant les entreprises, les enjeux RSE occupent une place désormais centrale dans leur stratégie globale. Leur engagement s'exprime dans un soutien affirmé à des projets en résonance avec leur activité, ancrés localement et qui parlent à leurs équipes. Ainsi, chaque année, de nouveaux mécènes rejoignent, au côté du Fonds, les plus fidèles, dont l'engagement au long cours prend tout son sens quand il s'agit de relever des défis majeurs, impliquant plusieurs générations.

L'année 2023 enregistre à nouveau un bilan positif en matière de mobilisation, avec une collecte en croissance de 9 % qui a permis de réaliser plus d'une centaine de projets, mis en œuvre pour la majorité par l'ONF ou par ses partenaires, dans l'Hexagone et en outre-mer. Ces actions mettent en valeur toute la richesse des services écologiques, économiques et sociétaux rendus par les forêts publiques.

Cette année a vu la mise en place d'indicateurs pertinents pour mesurer l'impact des projets. Ils devraient répondre aux besoins croissants des entreprises, au regard des exigences complémentaires imposées par la réglementation en matière de durabilité.

Je remercie chaleureusement les mécènes et les particuliers qui ont contribué au Fonds tout au long de l'année 2023 et qui continueront à cheminer avec nous, dans une démarche solidaire, pour que les générations futures puissent bénéficier des apports multiples et précieux de notre patrimoine forestier.



Frédérique Lecomte,
Directrice

Nos domaines d'intervention

Planter et régénérer pour demain



Essentielle à notre survie, la forêt constitue un réservoir de biodiversité exceptionnel et le deuxième puits de carbone après les océans. Elle est aujourd'hui touchée de plein fouet par le changement climatique (dépérissements, crises sanitaires, tempêtes, incendies...) : sa préservation nécessite le déploiement de solutions nouvelles et la mobilisation de toutes les énergies. Contribuer efficacement à la reconstitution forestière est une de nos priorités.

Agir pour prévenir et gérer les risques naturels



Parce que la nature est fragile et dangereuse à la fois, les forestiers agissent également pour limiter les risques naturels qui tendent à s'amplifier. Anticiper ces risques, c'est protéger les populations contre les aléas climatiques ou géologiques et préserver les espaces naturels. Restauration des terrains en montagne, défense des forêts contre les incendies et protection du littoral sont les trois missions d'intérêt général confiées à l'ONF dans le domaine des risques naturels.

Agir pour le patrimoine historique et culturel



Façonnées par l'humain, les forêts françaises conservent les traces de nos activités et de notre histoire. Sauvegarder dans son écrin forestier le patrimoine bâti, historique, archéologique et culturel, c'est à la fois transmettre un héritage bioculturel de grande richesse aux générations futures et conforter le lien entre nature et culture.

Agir pour la biodiversité



Gérer la biodiversité durablement, c'est protéger la richesse écologique des milieux forestiers qui abritent près de 80 % de la biodiversité terrestre. En sauvegardant cette richesse naturelle, nous contribuons à préserver la faune, la flore, les milieux et les habitats, l'équilibre des écosystèmes et leur capacité d'adaptation. Préserver la biodiversité, c'est aussi préserver notre avenir.

Agir pour l'accueil de tous les publics



Accueillir en forêt, c'est faciliter l'accès à un espace de nature pour les familles, les sportifs, les personnes à mobilité réduite... C'est aussi développer des programmes éducatifs de sensibilisation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté. Nos projets ont pour ambition de faire des forêts publiques des espaces encore mieux adaptés à toutes les personnes qui souhaitent se ressourcer ou mieux comprendre la nature qui les entoure.

Innover pour la forêt



Miser sur l'innovation, la recherche et le développement de partenariats scientifiques, c'est préparer le futur. Pour mieux répondre aux besoins de la société et agir face aux défis du climat et de la transition énergétique, nous contribuons à imaginer des solutions nouvelles au service de la résilience des écosystèmes forestiers.

L'ORGANISATION DU FONDS

↳ L'ORGANISATION DU FONDS

La gouvernance du Fonds repose sur un conseil d'administration (CA), un comité de sélection et un comité consultatif d'investissement.

Au quotidien, une équipe de salariés en assure le fonctionnement.

Des personnalités se sont engagées au côté du Fonds et portent haut ses valeurs, en tant qu'ambassadeurs. Ses parties prenantes, fondateurs, porteurs de projets et partenaires, sont par ailleurs essentiels à la réalisation de ses projets.

Le conseil d'administration



Composition au 31 décembre 2023.

Au cours de l'exercice 2023, le conseil d'administration s'est réuni trois fois.

● Ordre du jour du 25 avril :

1. Renouvellement du mandat de la directrice.
2. Approbation du procès-verbal du CA du 18 novembre 2023.
3. Présentation du bilan 2022 : bilan des actions et bilan financier ; présentation et approbation des comptes au 31 décembre 2022.
4. Point sur l'activité du début d'année et feuille de route 2023 (orientations stratégiques).
5. Nomination et renouvellement au comité de sélection des projets.
6. Placement des fonds : dépôts à terme.
7. Création du comité consultatif d'investissement : nomination des membres.

● Ordre du jour du 21 juin :

1. Approbation du procès-verbal du CA du 25 avril 2023.
2. Point sur l'activité du début d'année et feuille de route 2023 (orientations stratégiques, CRM, parcours mécènes, étude stratégie de communication...).
3. Modification des pourcentages de frais de gestion du Fonds, selon le niveau de mécénat.
4. Comité de sélection de projets : point sur les travaux ; nomination et renouvellement de membres.
5. Création du comité consultatif d'investissement : nomination des membres.
6. Charte éthique et documents annexes : validation. éthique et CA de novembre.
7. Indicateurs d'impact : présentation des résultats du groupe de travail.
8. Programmation des prochaines réunions.

● Ordre du jour du 13 novembre :

1. Approbation du procès-verbal du CA du 21 juin 2023.
2. Point sur l'activité du Fonds et la feuille de route 2023 (orientations stratégiques, CRM, parcours mécène, étude stratégie de communication...).
3. Perspectives de résultats à fin 2023 et re-prévision budgétaire.
4. Pré-programme 2024 : orientations, actions et organisation cible.
5. Présentation et validation du budget 2024.
6. Comité consultatif d'investissement : avis émis lors de la première réunion du 6 novembre 2023.
7. Comité de sélection des projets : bilan des travaux, renouvellements de mandat.
8. Charte éthique et documents annexes : validation.
9. Programmation des prochaines réunions et questions diverses.

Le comité de sélection des projets

Le comité de sélection choisit, parmi les projets proposés, ceux qui sont en conformité avec les critères d'éligibilité. Il émet des avis consultatifs ou des recommandations auprès des porteurs de projets.

Au cours de l'exercice 2023, le comité de sélection des projets s'est réuni quatre fois (7 mars, 13 juin, 28 septembre, 21 novembre).



Composition au 31 décembre 2023.

EN 2023



60
projets
examinés



59
projets
validés



21
projets
financés
(en totalité ou en partie)

Le processus de sélection des projets

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ				
Localisation	Cohérence avec la mission du Fonds	Caractère d'intérêt général	Pilotage	
Dans une forêt publique en France en métropole et dans les territoires ultramarins	Préservation et mise en valeur des forêts et des milieux naturels associés	Cause environnementale, gestion désintéressée, non lucrative et qui bénéficie à un grand nombre de personnes	Par l'ONF ou l'un de ses partenaires publics ou associatifs	
↓				
LES CRITÈRES DE SÉLECTION				
Intérêt patrimonial global : préservation de la forêt dans toutes ses fonctions	Impact écologique, sociétal, économique	Solidité du plan de financement et viabilité du projet	Capacité à impulser un engagement local et à impliquer	Caractère innovant

Le comité consultatif d'investissement

Le comité consultatif d'investissement a été créé en novembre 2023. Son rôle est d'assister le conseil d'administration dans la définition et le suivi de la politique d'investissement du fonds de dotation.

Conformément aux statuts, il est composé de trois membres, personnalités qualifiées extérieures au conseil d'administration. Il s'est réuni pour la première fois le 6 novembre 2023.



Guy DEGEORGES
Président
Directeur administratif
et financier indépendant
En Bref



Myriam CHABAGNO-LAPIE
Cheffe du département Croissance externe
Direction commerciale Bois et Services
ONF



Julien LEFEBVRE
Adjoint du directeur
économique et financier
ONF

Composition au 31 décembre 2023.

L'équipe permanente



Frédérique LECOMTE
Directrice



Stéphane MONGERMON
Responsable de développement mécénat



Leslye LACROIX
Responsable de développement mécénat



Sophie LENGLET
Responsable communication
(jusqu'au 23/09/2023)



Paul ADAM-ARRIBEUX
Chargé de communication

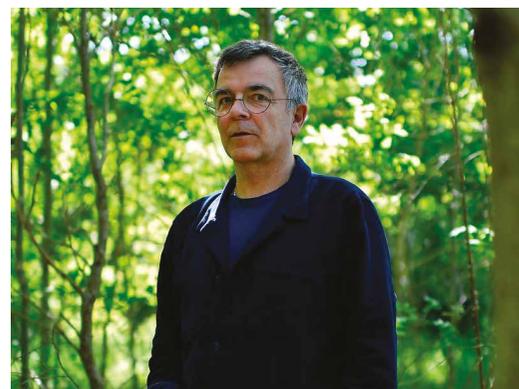


Clara DESHONS
Chargée de projets
mécénat

Composition au 31 décembre 2023.

Les ambassadeurs

Engagés à nos côtés, les ambassadeurs et ambassadrices du Fonds sont particulièrement attentifs à l'avenir des forêts. Ces personnalités publiques initient des actions ou contribuent à des projets destinés à sensibiliser à la nécessaire protection des forêts.



Fabrice Hyber

Artiste investissant tous les modes d'expression, de formation scientifique, Fabrice Hyber est devenu le premier ambassadeur du fonds ONF-Agir pour la forêt en 2021. Passionné par la forêt, il consacre une part importante de son œuvre à cet écosystème, à l'arbre et à la puissance du végétal. Surnommé « l'artiste semeur », il a planté une forêt de 70 hectares en Vendée, dans le lieu exploité par ses parents alors qu'il était enfant.



Julia Simon

Championne du monde de relai en 2021 et médaillée d'argent en relai mixte aux Jeux olympiques de 2022, Julia Simon est considérée comme l'une des meilleures biathlètes françaises. Originaire de Savoie, issue d'une famille d'agriculteurs, elle a développé une sensibilité particulière pour la protection de l'environnement. Passionnée par l'univers du bois, elle est engagée auprès du fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt depuis 2022.



Olivia Gay

Pour défendre la forêt à laquelle elle est particulièrement attachée et sensibilisée aux enjeux cruciaux liés à sa préservation, la violoncelliste Olivia Gay s'est associée à l'ONF et au fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt avec lesquels elle a lancé le projet « Le silence de la forêt ». Il s'agit pour elle d'une démarche artistique et citoyenne qui se traduit à la fois par tout un album consacré à des œuvres inspirées de la nature et par des concerts en forêt.



Roland Jourdain

Roland Jourdain est un navigateur de renom. Double vainqueur de la Route du Rhum, amoureux inconditionnel de l'océan, il commence en 2022 à collaborer avec le fonds ONF-Agir pour la forêt autour d'un projet terre-mer : une collaboration naturelle pour le skipper qui a toujours soutenu que l'on ne pouvait pas protéger les océans sans prendre soin des forêts.

Les parties prenantes

● Nos fondateurs

L'Office national des forêts (ONF) et sa filiale ONF Participations, en tant que membres fondateurs, sont des partenaires privilégiés du Fonds. Ils en ont facilité l'administration depuis sa création, via une convention de prestation spécifique. L'ONF communique régulièrement sur les actions et les projets du Fonds sur ses propres supports de communication, notamment son site web et ses réseaux sociaux.

● Les porteurs de projets

En 2023, la majorité des projets a été portée par l'ONF sur l'ensemble du territoire, dans l'Hexagone et en outre-mer. Les correspondants mécénat des directions territoriales de l'ONF présélectionnent les projets proposés par les agences de leur région, au plus proche des territoires. Une recherche de financements est ensuite assurée par le fonds de dotation auprès des mécènes. Puis, les projets sont mis en œuvre par les équipes de terrain de l'ONF.

En 2023, 18 projets sont situés en forêt des collectivités, dont trois portés directement par les propriétaires.

L'ouverture du Fonds à d'autres porteurs de projet s'est à nouveau concrétisée cette année par la mise en œuvre des actions des programmes de reconstitution post-incendies du Massif des Maures et de plusieurs forêts en Région Sud, dont les financements acquis en 2021 et 2022 seront mobilisés sur plusieurs années. Ces programmes, qui comptent, en 2023, sept porteurs de projet en sus de l'ONF — communes, communautés de communes, syndicat mixte, parc national, association —, ont été montés en collaboration avec le Fonds RESPIR de la Région Sud.

● Nos partenaires

Pour mener à bien les projets financés par le Fonds, de nombreux partenaires sont mobilisés : partenaires institutionnels de l'ONF, collectivités territoriales, organismes de recherche, parcs naturels régionaux, parcs nationaux, associations de protection de l'environnement, entreprises prestataires et d'insertion...

Cette année, deux partenariats sont à mentionner :

- Le partenariat avec le Fonds RESPIR de la Région Sud, initié en 2021, se poursuit. Il facilite l'émergence et le financement de projets forestiers en zone méditerranéenne et recourt aux compétences de notre Fonds pour le mécénat. Son rôle a été fondamental dans la coordination des aides publiques et privées à la suite des incendies des dernières années.
- Le partenariat avec Outdoor Sports Valley (OSV), réseau professionnel d'entreprises de la filière outdoor, qui promeut une pratique des sports de plein air respectueuse des milieux naturels, a permis de sensibiliser dix entreprises, qui ont soutenu collectivement deux projets de plantation en Rhône-Alpes.



MÉCÈNES
ET DONATEURS

➤ MÉCÈNES ET DONATEURS

En 2023, année moins marquée par les incendies de forêts, la mobilisation citoyenne s'est poursuivie. Un constat qui confirme l'ampleur de la prise de conscience des entreprises et, plus largement, de la société, quant à la nécessité d'œuvrer collectivement à la préservation des forêts.

EN 2023
le montant total de la collecte s'élève à
4 525 801 €

Les entreprises mécènes

Le nombre de mécènes contribuant au Fonds reste stable. Une moitié d'entre eux témoignent de leur fidélité à nos valeurs et de leur attachement à la préservation des forêts publiques.

Le montant du mécénat d'entreprises et d'organismes sans but lucratif (fondations, associations) s'élève à 4 487 002 € sur l'exercice 2023 dont 11 817 € de dons en ligne via la plateforme HelloAsso, qui permet de collecter les dons inférieurs à 2 000 euros.

EN 2023
129
mécènes ont apporté
leur soutien au Fonds
dont 67 nouveaux

GRANDS MÉCÈNES



MÉCÈNES



BIENFAITEURS



DONATEURS



SONT ÉGALEMENT CHALEUREUSEMENT REMERCIÉES :

ACV Tracks ; After O5 ; Alpes Conseil Bureautique ; Arcachon Écotours ; Artline holds ; Boriat Jérôme - El ; Centre Zen Tonic ; Cleliane Actuaire Conseil ; Competensis ; Concrete ; Digit'Hall ; En Bref ; Géo Nature – Géomètre-expert ; Hortus Vivenco ; Ingénierie Topographie Détection ; INNOVAflow ; Les Petits Montagnards ; LKRS ; Menuiserie Sainte-Anne ; Numa Numa SASU ; Palato Jeux ; Philippot Avocats SELAS ; SEVE Franck Bernigaud ; S&P France Systèmes de ventilation ; SARL géomètre-experts GÉOTOP Salernes ; Super Fly ; Tovo-Test ; Up ! Asbl ; W&M Network

Les donateurs particuliers

En 2023, 211 particuliers ont contribué au fonds de dotation avec un don moyen de 184 €. Parmi eux, 202 ont contribué en ligne via la plateforme HelloAsso, pour un montant total de 35 855 € sur l'exercice 2023. S'y ajoutent 2 944 € de dons en chèques et virements directs.

EN 2023
le montant des dons
des particuliers est de
38 799 €
tous moyens de paiement confondus

Paroles de mécènes

“

Si la Fondation Crédit Agricole Pays de France a eu l'occasion de soutenir à huit reprises les actions du fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt lors de ses précédents appels à projets autour du patrimoine naturel, c'est parce qu'elle sait pouvoir compter sur la diversité et la qualité des projets soumis ainsi que sur une démarche aussi professionnelle qu'expérimentée de ses équipes. Des zones humides de l'Ardèche jusqu'à la création d'un refuge pour les chauves-souris dans la grotte de la Petite Caugno, en passant par le plan de gestion des arbres d'alignement du Monastère de Grande Chartreuse, projet relié à un site à valeur patrimoniale remarquable, le Groupe Crédit Agricole est heureux de participer, avec l'ONF, à la préservation et à la valorisation des forêts publiques et des écosystèmes qu'elles abritent. ”



Guillaume PENICAUT
Délégué général
Fondation Crédit Agricole
Pays de France

“

Les forêts jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique en tant que puits de carbone et sanctuaires de biodiversité, il est indispensable de les préserver. En tant que premier mécène du Fonds, le Groupe CMA CGM a permis d'engager des travaux de restauration dans seize forêts incendiées, tout en mettant l'accent sur la sensibilisation au risque incendie. Soutenir le fonds ONF-Agir pour la forêt, c'est assurer un écosystème forestier résilient et renforcer nos actions en faveur de la biodiversité. ”



Félix DE CARPENTIER
Directeur central RSE
CMA CGM

“

C'est une longue histoire qui lie les Laboratoires Guigoz et l'ONF : plus de 50 ans à travailler main dans la main pour contribuer à préserver les forêts françaises. À travers le programme « Un bébé, un arbre », qui offre la possibilité aux familles de faire parrainer par un nouveau-né la plantation d'un arbre, les Laboratoires Guigoz participent à la protection de l'environnement pour les générations à venir. Plus de 160 forêts préservées et 800 000 arbres plantés grâce à notre partenariat, aux côtés du fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt... et l'histoire se poursuit ! ”



Cécile VERDIER
Directrice marketing
Laboratoires Guigoz

LES PROJETS SOUTENUS EN 2023

LES PROJETS SOUTENUS EN 2023

En 2023, le nombre de projets soutenus par le fonds de dotation, répartis sur l'ensemble du territoire, est en légère augmentation.

L'année 2023 se caractérise à nouveau par un nombre très important de projets de plantation de reconstitution (38 %). Près d'un quart des projets a pour objet la préservation de la biodiversité. Les projets pour l'accueil du public, la prévention des risques et l'innovation sont ensuite plébiscités de façon équivalente, devant les actions en faveur du patrimoine historique et culturel.

La répartition en montant de collecte est, quant à elle, relativement équilibrée entre tous les domaines d'intervention, ce qui illustre la prise en compte par nos mécènes de toute la richesse et la complémentarité des services rendus par la forêt.

Près de 1,5 M€ a, de nouveau, été consacré à la réhabilitation des zones incendiées en 2022 en Gironde et en 2023 dans le sud de la France, tant pour la restauration des peuplements que pour la remise en état des accès et équipements d'accueil du public. Les processus de reconstitution dureront plusieurs années et dépendront de la capacité des milieux à se régénérer naturellement. L'accent a été mis cette année sur les actions de sécurisation, de prévention et de sensibilisation, essentielles pour limiter les risques. Innover pour la forêt est également stratégique. Les projets soutenus favorisent en effet l'expérimentation et l'utilisation de technologies nouvelles, telles que la télédétection par Lidar ou l'observation par des drones, au service d'une meilleure adaptation des forêts au changement climatique.

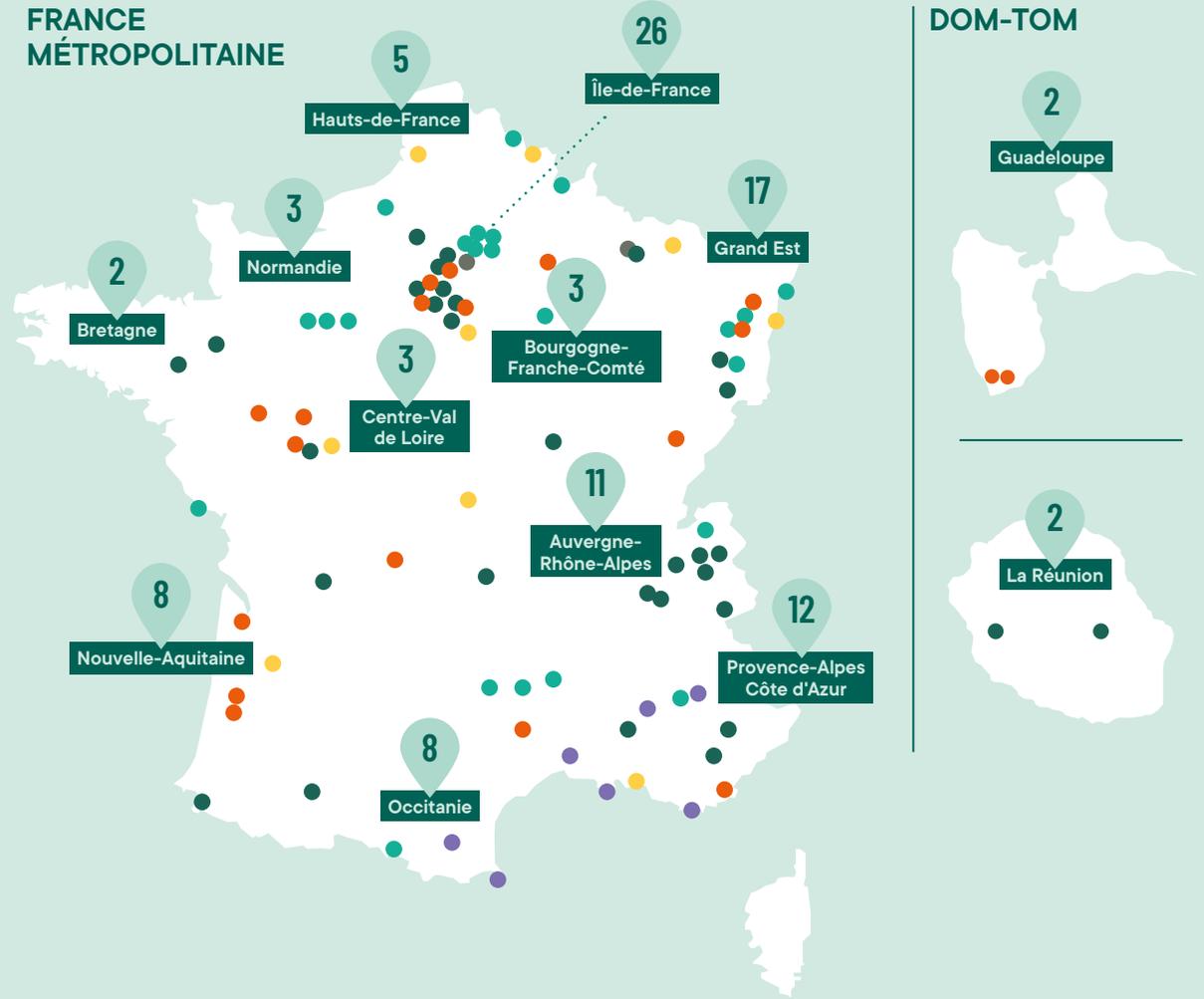
EN 2023

102 projets ont bénéficié d'un financement issu du mécénat dont

5 projets qui ont bénéficié du soutien de particuliers

41 projets ont été réalisés

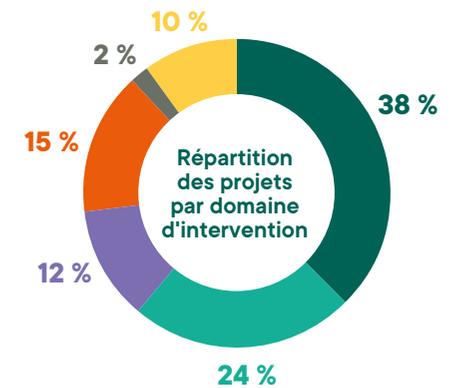
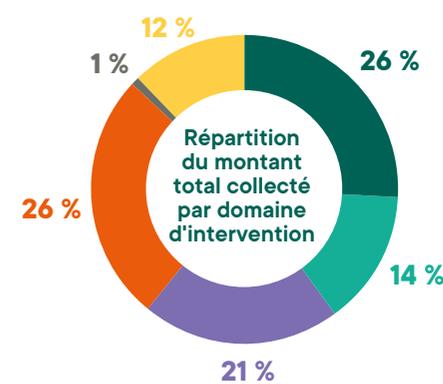
61 projets sont encore en cours fin 2023



Les thématiques des projets

- Planter et régénérer pour demain
- Agir pour la biodiversité
- Agir pour la prévention des risques
- Agir pour l'accueil de tous les publics
- Agir pour le patrimoine historique et culturel
- Innover pour la forêt

Répartition des fonds collectés par domaine d'intervention



Les projets financés par des entreprises, fondations ou associations

Localisation	Nom du projet	Statut au 31/12/2023
PLANTER ET RÉGÉNÉRER POUR DEMAIN - 39 projets		
Auvergne-Rhône-Alpes	Plantation forestière en forêts communales de Marcieux et Gerbaix	Réalisé
	Plantation suite de tempête en forêt communale de Magland (tranche 2)	Engagé
	Reconstitution suite à attaque de scolytes en forêt communale de Samoëns	Réalisé
	Reconstitution d'un peuplement appauvri en forêt communale d'Orcines	Engagé
	Reconstitution des parcelles sinistrées par le scolyte au bois des Îles	Réalisé
	Reconstitution en forêt communale de La Motte-Servolex	Réalisé
	Reconstitution post-scolyte en forêt communale de Sallanches	Réalisé
	Une nouvelle forêt à Tignes-Val d'Isère	Réalisé
Bourgogne-Franche-Comté	Reboisement post-crise scolytes en forêt communale de Roche-lez-Beaupré	Engagé
	Plantation en forêts domaniales de Breuil-Chenua, Vézélien et Fontaine-Froide (tranche 2)	Réalisé
Bretagne	Renouvellement forestier diversifié en forêt domaniale de Paimpont	Engagé
	Reboisement avec adaptation au changement climatique en forêt domaniale de Saint-Aubin-du-Cormier	Réalisé
Grand Est	Le petit bois de Suzanne Noël en forêt domaniale de Verdun (tranche 3)	Réalisé
	Plantation adaptative en forêt domaniale de Gerardmer	Engagé
	Plantation adaptative au changement climatique en forêt d'Haguenau	Réalisé
	Plantation adaptative au changement climatique en forêt domaniale de Rumilly	Engagé
Hauts-de-France	Plantation à la suite d'une tempête en forêt domaniale de Thelle	Engagé
	Reconstitution de frênaies dévastées en forêt domaniale d'Hardelot	Réalisé
Île-de-France	Plantation de reconstitution en forêt domaniale de Meudon (tranche 2)	Engagé
	Plantation « Un bébé, un arbre » en forêt domaniale de Port-Royal	Réalisé
	Plantation adaptative au changement climatique en forêt domaniale de Port-Royal	Réalisé
	Plantation de reconstitution post-incendies en forêt domaniale de Sénart	Engagé
	Plantation suite à maladie du chancre du châtaignier en forêt communale d'Écharcon (tranche 2)	Réalisé
Île de la Réunion	Plantation de reconstitution suite à l'encre du châtaignier en forêt domaniale de Montmorency - 5 projets	Réalisé
	Plantation « Un bébé, un arbre » en forêt départemento-domaniale de Bébour	Réalisé
Nouvelle-Aquitaine	Plantation suite à incendies d'espèces mellifères et endémiques en forêt domaniale des Hauts-sous-le-Vent (tranche 2)	Réalisé
	Restauration de terrains incendiés en forêt communale de Biriadou	Engagé
Occitanie	Plantation « Un bébé, un arbre » en forêt communale de Nouilhan	Réalisé
Pays de la Loire	Reconstitution post-incendie en forêt domaniale de Fontevraud	Engagé
Poitou-Charentes	Reconstitution de peuplements de chêne en forêt domaniale de Braconne (tranche 3)	Engagé
	Plantation « Un bébé, un arbre » en forêt communale de Séranon	Réalisé
	Plantation « Un bébé, un arbre » en forêt communale de Saint-Auban	Réalisé
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Plantation « Un bébé, un arbre » en forêt communale de Valderoure	Réalisé
	Plantation de reconstitution en forêt communale du Beuil	Réalisé
	Plantation adaptative en forêt communale de Bedoin - Mont Ventoux (tranche 2)	Engagé

Localisation	Nom du projet	Statut au 31/12/2023
AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ - 24 projets		
Auvergne-Rhône-Alpes	Préservation de la zone humide du Cros de Boutazon en faveur de l'Azuré des mouillères en forêt domaniale de Mazan	Engagé
	Protection des chouettes de montagne en forêts domaniales de Bellevaux et Vailly	Engagé
Grand Est	Aménagement de bâti forestier en faveur des chiroptères en forêt indivise d'Haguenau	Engagé
	Installation de dispositifs de visualisation de clôtures pour la préservation du Grand Tétras	Engagé
	Projet de desserte forestière innovante à Ravines, en forêts domaniales de Val-de-Senones et de Moyennoutier	Réalisé
	Restauration de mares au profit des amphibiens en forêt domaniale de Temple-Amance	Réalisé
	Restauration de pelouses calcaires en forêt domaniale de Perthe	Engagé
	Études pour la restauration écologique de la réserve biologique de la mare à Goriaux en forêt domaniale de Raismes-Saint-Amand-Wallers	Engagé
Hauts-de-France	Les mares forestières, des milieux essentiels pour la biodiversité en forêts domaniales de Malmifait et d'Halatte	Réalisé
	Préservation des richesses de la réserve biologique de l'Artoise en forêt domaniale de Saint-Michel	Engagé
	Restauration de la continuité écologique du ru de Berne en forêt domaniale de Compiègne	Réalisé
	Restauration de milieux humides en forêt domaniale de Compiègne	Engagé
	Restauration des fonctions hydroécologiques en forêt domaniale de Retz, Forêt d'Exception®	Engagé
	Rétablir la libre circulation piscicole et sédimentaire sur le ru de Goderu en forêt domaniale de Compiègne	Engagé
Île-de-France	Chantiers nature « À l'école de la campagne » en forêt de Marly	Engagé
	Le Puits merveilleux : aménagement d'un site de spéléologie, également puits de biodiversité en forêt domaniale d'Eawy	Engagé
Normandie	Restauration de la Petite Camargue en forêt domaniale de Bourse	Engagé
	Restauration des mares des Clairnets en forêt domaniale d'Écouves	Engagé
	Restauration et suivi des mares en forêt domaniale de Reno-Valdieu	Engagé
Occitanie	Préservation des réseaux humides têtes de bassins versant en forêts domaniales de Charpal et Croix-de-Bor	Engagé
	Restauration des tourbières d'Aubrac (tranche 3)	Réalisé
Pays de la Loire	Restauration des tourbières de Bassiès (tranche 2)	Réalisé
	Coléo'dunes : lumière sur les méconnus de la dune, les coléoptères, en forêt domaniale d'Olonne	Engagé
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Sauvegarde du genévrier thurifère en forêts domaniales de Moyenne-Durance et Serre-Ponçon	Engagé
AGIR POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES - 12 projets dont 3 programmes		
Nouvelle-Aquitaine	Achats de vélos électriques pour la surveillance, prévention et sensibilisation du public en Gironde - 3 projets	Engagé
	Programme post-incendies feux 2022 en Gironde : actions en faveur des peuplements	Engagé
	Programme post-incendies feux 2022 en Gironde : restauration dunaire	Engagé
Occitanie	Programme post-incendies feux 2022 en Gironde : actions de prévention contre les incendies	Réalisé
	Reconstitution post-incendie en forêt domaniale d'Agly	Engagé
	Reconstitution post-incendie en forêt domaniale de Cerbère	Engagé

Localisation	Nom du projet	Statut au 31/12/2023
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Étude de diagnostic post-incendie sur le massif de Chanousse	Engagé
	Étude de diagnostic post-incendie sur le massif de Crots	Engagé
	Reconstitution post-incendies feux 2021 sur le Massif des Maures : suivi de la régénération	Engagé
	Réhabilitation d'un massif incendié du complexe littoral de Martigues en forêt domaniale de Castillon (tranche 3)	Engagé
AGIR POUR L'ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS - 15 projets, dont 2 programmes d'accueil de scolaires		
Bourgogne-Franche-Comté	Plantation pédagogique en forêt communale de Roche-lez-Beaupré	Engagé
Grand Est	Plantation pédagogique en forêts domaniales de Saverne et du Hohwald	Réalisé
	Projet Forêt d'Exception® de la Montagne de Reims (Faux de Verzy) : aménagements et actions de communication	Engagé
	Réaménagement de l'étang du Coucou en forêt domaniale du Donon	Engagé
Guadeloupe	Animation nature en mangrove : Ti'Mangov (21 journées)	Engagé
	Un nouveau souffle pour la Sylvathèque de Guadeloupe à Gourbeyre	Réalisé
Île-de-France	Programme d'accueil de scolaires sur les sites pédagogiques d'Île-de-France - Sénart, Fontainebleau, Versailles, Marly	Engagé
	Plantation pédagogique en forêt domaniale de Bombannes	Engagé
Nouvelle-Aquitaine	Programme post-incendies Gironde : restauration des équipements d'accueil en forêt domaniale de La-Teste-de-Buch	Engagé
	Préservation et valorisation de l'arboretum de la Jonchère (tranche 2)	Engagé
Pays de la Loire	Améliorer l'accueil en forêt domaniale de Longuenée	Engagé
	Le chêne dans tous ses états en forêt domaniale de Chandélais	Engagé
	Sorties pédagogiques de scolaires en forêt de domaniale de Terrefort	Réalisé
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Restauration des sentiers de l'Estérel (tranche 3)	Réalisé
	Valorisation paysagère de l'arboretum de l'Hort-de-Dieu	Réalisé
AGIR POUR LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL - 1 projet		
Grand Est	Actions de communication pédagogique sur le patrimoine de Verdun	Réalisé
INNOVER POUR LA FORÊT - 10 projets		
Auvergne-Rhône-Alpes	Îlots d'avenir en forêt domaniale de Tronçais	Engagé
Centre-Val de Loire / Pays de la Loire	Étude sur les insectes déprédateurs du bois de chêne (tranche 2)	Engagé
	Suivi de la ressource en bois grâce au Lidar dans les chênaies publiques de la vallée de la Loire (tranche 2)	Engagé
Grand Est	Création d'une tunique anti-tiques (tranche 2)	Engagé
	Îlot d'avenir en forêt domaniale de Moyeuve	Engagé
Hauts-de-France	Îlot d'avenir en forêt domaniale de Crécy-en-Ponthieu	Engagé
	Îlot d'avenir en forêt domaniale de Mormal	Engagé
Île-de-France	Suivi par drone des milieux ouverts de la forêt domaniale de Fontainebleau	Engagé
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Anticiper le risque d'incendie de façon innovante : utilisation de drones pour suivre le niveau de sécheresse des végétaux	Engagé
	Innovation : création de kits électriques de première intervention	Engagé

Les projets financés par des dons des particuliers

Les dons ont afflué régulièrement tout au long de l'année. Cinq projets, relevant de quatre domaines d'intervention différents, ont pu être mis en œuvre.

Un unique formulaire de dons est mis à disposition des particuliers pour les dons inférieurs à 2 000 €, via la plateforme HelloAsso.

Depuis juin 2022, les dons sont affectés selon les besoins du terrain et les urgences, afin de rendre la générosité des particuliers plus impactante.

Localisation	Nom du projet	Statut au 31/12/2023
PLANTER ET RÉGÉNÉRER POUR DEMAIN - 2 projets		
Bourgogne-Franche-Comté	Plantation en forêt communale de Roche-lez-Beaupré	Projet réalisé, en complément de mécénat d'entreprise
Grand Est	Le petit bois de Suzanne Noël en forêt domaniale de Verdun (tranche 3)	Projet réalisé, en complément de mécénat associatif « Plantation pour la paix »
AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ - 1 projet		
Auvergne-Rhône-Alpes	Préservation de la zone humide du Cros de Boutazon en faveur de l'Azuré des mouillères en forêt domaniale de Mazan	Projet réalisé, en complément de mécénat d'entreprise
AGIR POUR L'ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS - 1 projet		
Nouvelle-Aquitaine	Création d'un sentier pédagogique pour protéger la Lette du Vivier en forêt domaniale de Biscarosse (tranche 2)	Projet engagé, en complément de mécénat d'entreprise
AGIR POUR LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL - 1 projet		
Hauts-de-France	Exposition de photos animalières en forêt domaniale d'Ermenonville	Projet réalisé

Visite des salariés des entreprises mécènes dans le Bois des Îles, en octobre 2023.



Reconstitution des parcelles sinistrées par le scolyte au Bois des Îles

Forêt communale du Grand Anney (Haute-Savoie)

↘ Avec le soutien du réseau Outdoor Sports Valley (OSV)

Situé sur le territoire du Grand Anney, le Bois des Îles est un espace naturel sensible. Sa grande proximité avec le tissu urbain en fait une zone très fréquentée par les sportifs, les promeneurs ou encore les patients du centre hospitalier d'Anney. En janvier 2023, les épicéas de deux parcelles ont dû être abattus pour stopper la propagation du scolyte, un ravageur qui s'attaque aux arbres les plus faibles.

Afin de reconstituer les peuplements forestiers, les équipes de l'ONF, en accord avec la commune, ont entrepris un projet de replantation. Celui-ci permet de conjuguer des objectifs d'amélioration de la capacité de résilience des peuplements face au changement climatique, d'enrichissement de la biodiversité et de production de bois d'œuvre, tout en continuant à accueillir le public.

Ainsi, à l'automne 2023, ont été mis en place 1 200 plants d'arbres d'essences diverses mieux adaptées aux conditions locales et au changement climatique, telles que le châtaignier, le chêne, le cèdre ou le pin laricio.

Réseau professionnel engagé pour le développement économique de la filière outdoor, ainsi que pour la promotion des pratiques sportives et la préservation des espaces naturels, Outdoor Sports Valley (OSV) a su mobiliser dix entreprises de ses membres pour contribuer au financement du projet.

“ En 2023, nous avons réuni plusieurs mécènes de l'industrie du sport outdoor pour financer un projet de plantation sur leur territoire, dans un lieu emblématique et connu de tous. Pour ce faire, la collaboration avec le fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt, ainsi qu'avec l'ONF, a été d'une aide précieuse et a permis de voir ce projet se concrétiser. ”

Boris FOURNIER
Responsable du pôle transition écologique
Outdoor Sports Valley

Visite des équipes de la Maison Goyard en octobre 2023.



Plantations de reconstitution dans le massif du Morvan

Forêts domaniales de Breuil-Chenu, Vézélien et Fontaine-Froide

↘ Avec le soutien de la Maison Goyard

Au sein du parc naturel régional du Morvan, les forêts domaniales de Breuil-Chenu, Vézélien et Fontaine-Froide sont emblématiques de la région avec leurs peuplements de résineux implantés après-guerre au sein des chênaies et hêtraies.

Comme toutes les forêts de France, et plus particulièrement du quart nord-est, elles sont affectées par le changement climatique. Sévèrement impactées et fragilisées par les étés secs et chauds des années 2018 à 2020, elles subissent de plein fouet les attaques d'insectes xylophages, comme le scolyte sur les boisements d'épicéa de basse altitude.

Après avoir été contraint, en 2021, de récolter les arbres atteints, l'ONF a reboisé 12 hectares avec huit nouvelles essences mieux adaptées au changement climatique : chêne sessile, chêne pubescent, châtaignier, douglas, mélèze d'Europe, pin maritime, cèdre de l'Atlas et pin laricio. Une attention particulière a été portée à leur intégration dans le paysage forestier grâce au traitement de la végétation spontanée d'accompagnement, également favorable à la biodiversité.

Les plants ont été protégés, par un répulsif biosourcé, des dents de la grande faune sauvage, friande de jeunes pousses. Hormis les chênes sessiles, qui ont souffert de la sécheresse de l'été 2023, les plants se portent bien.

“ Réaliser que la Maison Goyard allait fêter ses 170 ans dans l'année nous a donné envie de nous rapprocher de nos racines. Nos fondateurs étaient floteurs de bois dans le Morvan et transportaient les grumes jusqu'à Paris par voie fluviale. Alors, quand le Fonds nous a proposé le projet pour reboiser les terres de nos pères fondateurs, nous avons immédiatement été séduits. ”

Jean-Laurent THIERRY
Directeur général
Maison Goyard

Piste fermée en vue de sa revégétalisation, dans la forêt du Val-de-Senones.



Projet de desserte innovante dans le vallon de Ravines

Forêts domaniales du Val-de-Senones et de Moyenmoutier (Vosges)

↳ Avec le soutien de la Fondation groupe EDF

Le ruisseau des Ravines, d'un intérêt patrimonial remarquable, a été régulièrement impacté par la gestion forestière. Avec la volonté d'instaurer une exploitation durable et vertueuse du bois, intégrant la protection du cours d'eau, une première étude a été menée en 2019 par l'ONF en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Fédération départementale de pêche. Parmi les conclusions, ont été mises en lumière la discontinuité piscicole, à savoir les difficultés rencontrées par les poissons pour se déplacer librement et se reproduire, et l'impact érosif de la desserte forestière, lorsque les engins de débardage des bois traversent le cours d'eau.

Des modifications d'ouvrages, des aménagements de desserte – passages drainants, franchissements innovants, effacement de pistes, adaptation des pentes – ont été réalisés. La mise en place de zones de naturalité, laissées inexploitées, est également en cours.

Ce projet innovant et exemplaire porté par l'ONF s'est achevé fin 2023. Des suivis par piégeage de sédiments sont d'ores et déjà programmés pour 2024 afin de faire de ce lieu un « laboratoire test », une zone de démonstration pour former les

équipes de l'ONF à ces nouvelles techniques qui permettent de concilier préservation des milieux et mobilisation des bois. L'objectif est de déployer ces solutions sur l'ensemble du massif vosgien.

“ Ce projet a permis d'actualiser la desserte du vallon de Ravines afin de la mettre en cohérence avec les enjeux liés à l'eau. Grâce aux pistes créées, l'érosion sera moindre et la qualité du cours d'eau sera préservée. La participation du mécène a été importante, en complément du financement initial de l'Agence de l'eau. Sans le soutien financier de la Fondation groupe EDF, ce projet n'aurait pas pu voir le jour. ”

Louise COLOMB
Chargée de projets
Agence études Grand Est
Office national des forêts

Inventaire par les étudiants de BTS du Lycée Nature de la Roche-sur-Yon, en octobre 2023.



Coléo'dunes : lumière sur les méconnus de la dune, les coléoptères

Forêts domaniales d'Olonne et de Longeville

↳ Avec le soutien de la Fondation TotalEnergies

À l'échelle du règne animal, même s'ils représentent les trois quarts des espèces, les insectes restent méconnus. C'est le cas de ceux abrités au sein de la dune, milieu pourtant très étudié, mais davantage pour les variations de son relief, les dynamiques de végétation et l'évolution des populations de lapins ou de lézards que pour ses coléoptères, nom générique qui rassemble un ordre d'insectes dotés d'élytres protégeant leurs ailes, comme les scarabées ou les coccinelles, pour citer les plus connus.

Programmé sur trois ans, le projet Coléo'dunes vise à améliorer les connaissances sur les coléoptères et à les faire connaître auprès du grand public, des scolaires, des usagers de la forêt et des acteurs du territoire. L'équipe en charge du projet espère notamment pouvoir caractériser des espèces de coléoptères encore jamais observées sur ces territoires. Ces insectes jouent un rôle capital pour l'écosystème dunaire : ils ont une place importante dans la chaîne alimentaire, en dégradant la matière organique. Ce sont par ailleurs des espèces bio-indicatrices : leur présence permet d'évaluer l'état de conservation de la dune.

L'originalité du projet tient principalement dans son volet pédagogique. Pour l'année scolaire 2023/2024, l'ONF et le Lycée Nature de La Roche-sur-Yon ont signé un partenariat aboutissant à la création d'un parcours pédagogique pour les étudiants de 1^{ère} année du BTSa Gestion

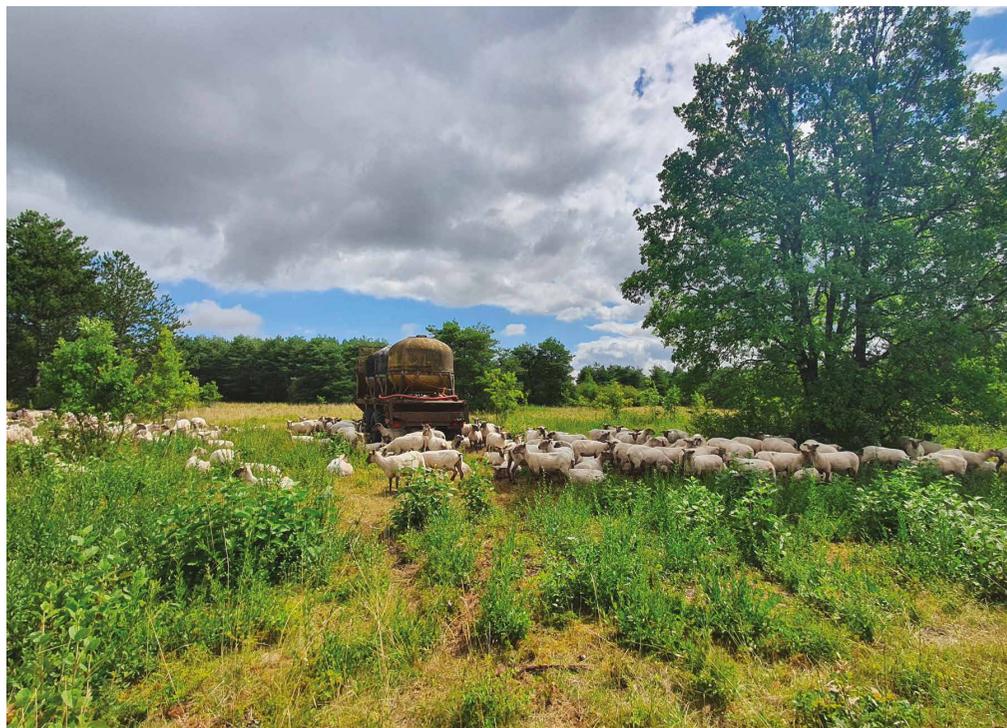
et protection de la nature. En octobre, ces derniers se sont rendus sur le site pour collecter des insectes, selon un protocole bien défini, qu'une session en laboratoire a ensuite permis d'identifier.

Le projet aboutira à des préconisations qui seront prises en compte dans la gestion des dunes mise en œuvre par l'ONF.

“ Coléo'dunes, ce partenariat entre le Lycée Nature et l'ONF, nous permet d'impliquer nos étudiants de BTSa Gestion et protection de la nature dans un projet encadré par des professionnels. Les étudiants ont été sensibilisés et formés à l'ensemble de la démarche d'expertise depuis la réflexion sur les protocoles et leur finalité, jusqu'à la collecte et l'exploitation des résultats. En associant le club nature, ce projet fut aussi un moment de partage et de cohésion au sein de notre établissement. ”

Thierry ENFRIN
Enseignant en aménagement,
coordinateur du BTSa GPN
Lycée Nature de La Roche-sur-Yon

Site des pelouses calcaires en forêt de la Perthe, en 2023.



Restauration de pelouses calcaires

Forêt domaniale de la Perthe (Aube)

↘ Avec le soutien de Eole Sud Marne

La forêt domaniale de la Perthe a été boisée en pins noirs et pins sylvestres, à la suite d'une occupation militaire au début du XX^e siècle. La tempête de 1999 a détruit la très grande majorité de ses peuplements, dont seuls quelques dizaines d'hectares subsistent. Si une partie de la forêt a été reconstituée en feuillus autochtones (chênes sessiles, hêtres), environ 40 hectares ont été conservés en pelouses sèches calcaires et sont pâturés par des moutons. Ces habitats ouverts ponctués d'arbustes épineux constituent un témoin paysager de l'occupation pastorale de la Champagne crayeuse du Moyen-Âge. Ils recèlent une faune et une flore aujourd'hui protégées, mais se referment peu à peu en raison d'un regain de vigueur de la végétation arbustive.

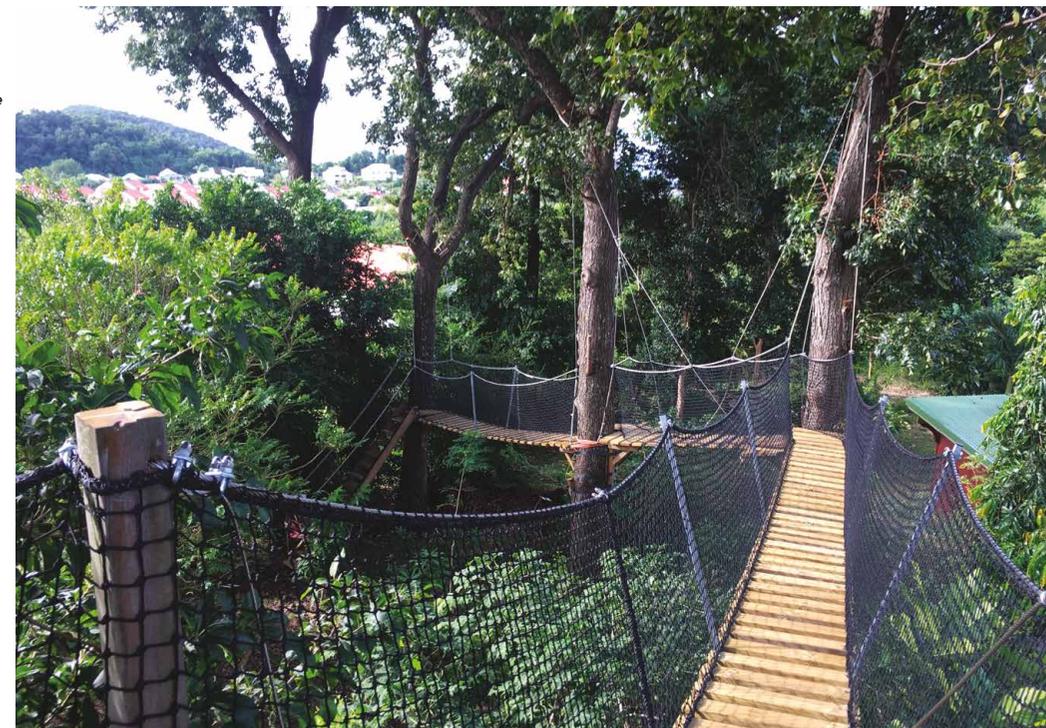
Sur une surface d'environ neuf hectares, le projet, soutenu par Eole Sud Marne, se donne pour objectif de maîtriser la fermeture naturelle des pelouses par les buissons, en réalisant des opérations de broyage de la végétation et d'export de la matière pour conserver la pauvreté des sols en azote, nécessaire au développement d'une flore typique des pelouses maigres calcaires. Il devrait permettre la restauration de l'habitat de nombreuses espèces, dont

l'Engoulevent d'Europe, un oiseau migrateur, et l'Azuré de la Croisette, petit papillon typique de prairies, ainsi que des espèces de flore, comme la Gentiane croisette ou le Lin de Léo.

“ En lien étroit avec la transition écologique qui est au cœur de notre activité, participer à la préservation et la restauration de milieux naturels aux côtés du fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt en tant que mécène est apparu comme une évidence. Ce projet de maintien et de restauration de pelouses calcaires dans l'Aube fait écho à notre attachement au territoire local et est à la hauteur de nos engagements en faveur de la biodiversité. ”

Solène JUNG
Experte écologue
TTR ENERGY via Eole Sud Marne

Pont de singe construit dans le cadre de la rénovation de la Sylvathèque de Gourbeyre.



Un nouveau souffle pour la Sylvathèque

Gourbeyre (Guadeloupe)

↘ Avec le soutien de la Fondation TotalEnergies

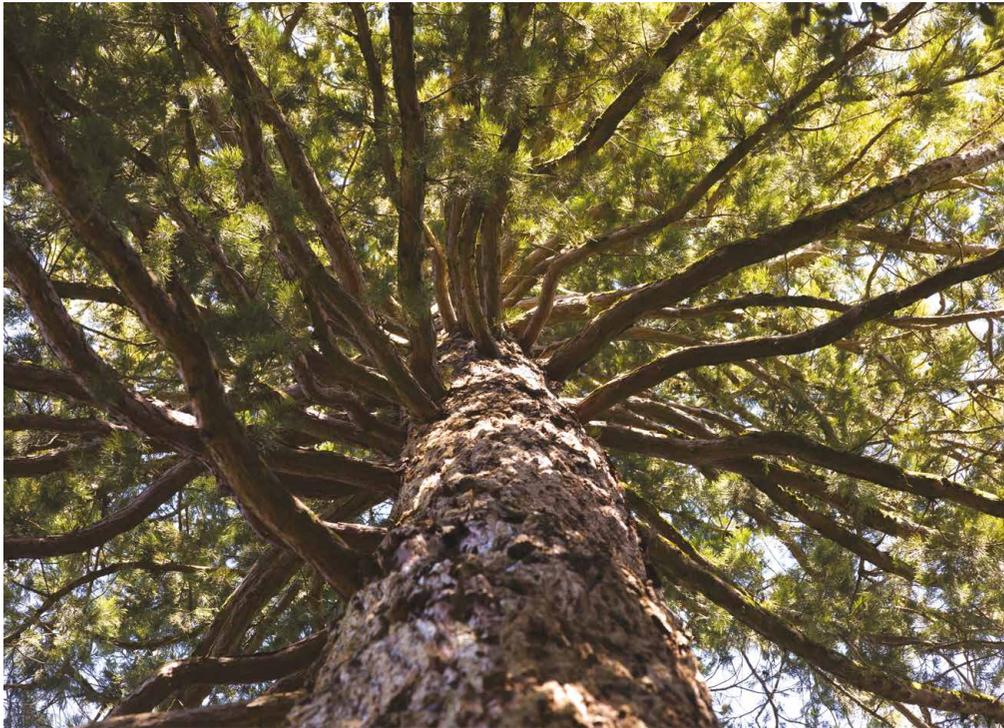
Propriété de l'ONF, la Sylvathèque de Gourbeyre, constituée d'un grand parc arboré, s'étend sur un hectare qui abrite de nombreuses espèces végétales locales. Sur le site, plusieurs bâtiments et carbets permettent l'accueil des publics et la réalisation d'animations, assurées pour la plupart par l'association Bwa Lansan. Chaque année, la Sylvathèque est visitée par plus de 1 000 enfants dans le cadre scolaire : elle est un outil majeur de sensibilisation à l'environnement et de préservation de la biodiversité en Guadeloupe. Pour des raisons de sécurité liées à la détérioration du platelage qui mène au site, l'accès du public avait été interdit.

Un ambitieux projet de rénovation, porté par l'ONF, a vu le jour. Sécurisation et amélioration de la passerelle existante, fabrication et installation de passerelles piétonnes suspendues : les cheminements sur caillebotis ont pu être réparés courant 2023. Avec ce projet, la Sylvathèque devient un des rares sites naturels accessibles en Guadeloupe pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Le projet présente, par ailleurs, un volet important d'insertion. En effet, des stagiaires du Régiment du service militaire adapté de Guadeloupe ont participé aux travaux de platelage.

“ La collaboration avec l'ONF pour la réhabilitation de cet espace a apporté une valeur pédagogique inestimable aux jeunes stagiaires en menuiserie du RSMA-Ga. En travaillant sur ce chantier en lien avec les agents de l'ONF, ils ont pu mettre en pratique les compétences acquises en atelier dans un environnement réel, développant ainsi leur savoir-faire et leur confiance en eux. De plus, la diversité des tâches rencontrées sur le terrain a permis d'enrichir leur apprentissage et de favoriser leur adaptation à des situations variées, renforçant ainsi leur polyvalence et leur employabilité future. ”

Capitaine Franck FEDOU
Officier partenariats
Service militaire adapté,
Régiment de la Guadeloupe

Arbre remarquable
de l'arboretum
de La Jonchère.



Préservation et valorisation de l'arboretum de La Jonchère-Saint-Maurice

Forêt domaniale des Monts d'Ambazac (Haute-Vienne)

↘ Avec le soutien de la Maison Martell

Créé en 1884, l'arboretum de La Jonchère est le plus ancien arboretum public de France. Site forestier et paysager unique, émanant d'anciennes pépinières destinées à tester l'adaptation d'essences exotiques pour le reboisement du Limousin, il est composé d'espèces originaires de tous les continents.

Le projet imaginé par l'ONF, en complément d'une première série d'actions de valorisation menées entre 2019 et 2021, vise à faire de cet arboretum un laboratoire à ciel ouvert pour accroître les connaissances sur l'adaptation des essences aux évolutions climatiques : environ 2 500 arbres d'une cinquantaine d'espèces différentes, pour moitié des feuillus et pour moitié des résineux, seront plantés. Certaines espèces sélectionnées proviennent du monde entier et n'ont pas encore été testées en France. Le volet de collecte et de transmission du savoir constitue en effet un objectif majeur de ce projet.

Prévu sur trois ans, le projet comprend la recherche des graines, l'élevage des plants, des travaux de plantation puis d'entretien et le suivi des plantations.

En matière de biodiversité, une première saison d'écopâturage avec des chèvres a pu être menée. Le projet va se poursuivre, après une année 2023 marquée par le classement de l'arboretum au titre des paysages : une étape importante pour la protection et la valorisation du site.

“ S'engager pour les forêts, c'est s'inscrire dans une vision long terme. Depuis 2014, nous soutenons l'ONF car le bois est une ressource fondamentale pour l'élaboration des cognacs de la Maison Martell, puisque toutes nos eaux-de-vie vieillissent en fûts de chêne. Préserver la santé de nos forêts est aussi un enjeu majeur dans le contexte climatique. ”

Sonia LE MASNE
Directrice RSE
Martell Mumm Perrier-Jouët

Accueil
de classes
à la maison
forestière
Hamadryade.



Accueil de scolaires dans les centres d'éducation à l'environnement d'Île-de-France

Centre pédagogique forestier de Fontainebleau (77),
École de la campagne et de la forêt de Marly-le-Roi (78),
Hamadryade en forêt de Port-Royal (78),
Faisanderie de Sénart (91)

↘ Avec le soutien de ADP, ALD Automotive, AXA Atout cœur, DEKUPLE, IKEA

Sensibiliser les jeunes générations à la fragilité de nos forêts est un enjeu majeur pour leur préservation. À cette fin, l'ONF accueille des jeunes des milieux urbains et péri-urbains dans quatre sites en Île-de-France et leur propose des animations pédagogiques dans le cadre de leur scolarité.

Ce projet vise à organiser des journées d'animation pour des classes d'écoles primaires sur ces sites. L'animation est assurée par les équipes professionnelles de l'ONF, le programme est construit en amont avec les enseignants et les enfants repartent avec un kit pédagogique comprenant notamment un livret d'activité et du matériel d'observation.

Sous forme de circuits et d'ateliers participatifs, ces animations contribuent à la découverte par les enfants de leur environnement, de la forêt et à leur prise de conscience des valeurs écologiques.

En 2023, le soutien de plusieurs mécènes a permis l'accueil de 36 classes, soit environ 1 000 enfants.

“ J'accompagne mes classes en forêt pour suivre les animations proposées par l'ONF depuis une vingtaine d'années. La pédagogie dont font preuve les équipes d'animation est impressionnante. Les enfants repartent systématiquement avec de nouvelles connaissances et ont partagé un moment magique. ”

Sophie TAUZY
Professeure des écoles
École Louis Pasteur à Saint-Nom-La-Bretèche

Expérience menée par des scientifiques du programme Citique de l'INRAE.



Concevoir une tenue de protection anti-tiques pour les usagers et professionnels de la forêt

Projet développé par l'Agence étude Grand Est à Nancy

↳ Avec le soutien d'Aésio

La maladie de Lyme représente un enjeu majeur de santé publique. Selon les dernières études de l'INRAE, jusqu'à 43 % des tiques sont porteuses d'agents pathogènes dans certaines régions : un phénomène qui risque de s'accroître avec le changement climatique. Sensibilisée à cette cause en tant que mutuelle, Aésio soutient depuis deux ans ce projet de développement d'une tenue textile anti-tiques, lauréat du concours « Graines d'innovation » de l'ONF en 2020.

Le projet consiste à développer une tenue ou des éléments vestimentaires sur le principe de barrière mécanique, une solution alternative aux répulsifs chimiques, sans effets secondaires, qui permettra promenades et activités professionnelles sur le terrain, en toute sérénité.

L'une des gageures du projet a été de rassembler des acteurs de divers domaines d'expertise – institut et laboratoires de recherche en biologie, biomimétisme et matériaux textiles, pôles de compétitivité, écoles supérieures industrielles, designers, experts de la santé et sécurité au travail... – dans le cadre d'une collaboration favorable à la mutualisation de compétences de pointe.

Validation de l'idée, exploration des possibles, définition de la stratégie du projet, création d'un écosystème de partenaires, traduction juridique des relations partenariales : en deux ans, les bases du projet ont été posées et les premières pistes de solution émergent. Le déploiement de ce projet innovant sera poursuivi en 2024 et 2025.

“ Depuis le début du projet, nous sentons une véritable attente de la part des usagers de la forêt. Les valeurs qu'il porte sont sources de motivation pour nos partenaires. Même s'il reste encore de nombreuses étapes pour concrétiser la ou les solutions, nous savons que nous sommes sur la bonne voie. ”

Marilyne FOUQUART
Ingénier paysagiste,
gestion des milieux naturels et botaniste
Agence études Grand Est
Office national des forêts

Collecte des insectes dépréciateurs du chêne en forêt de Vierzon, en juin 2023.



Préserver la qualité du bois de chêne contre les insectes dépréciateurs

Bassin ligérien

↳ Avec le soutien de Courvoisier

La piqûre noire du chêne, quand elle ne tue pas l'arbre, entraîne une dépréciation de la qualité et de la valeur économique du bois. Elle est provoquée à la fois par les insectes qui viennent créer des galeries où pondre et par les champignons déposés pour nourrir les larves. Les effets sur le bois varient selon les espèces d'insectes et de champignons.

Ce projet lancé en 2023 propose d'étudier deux types d'insectes et leurs champignons associés, impliqués dans les dépérissements de chênes et dans les dépréciations de grumes – les troncs, une fois les arbres abattus. Trois enjeux principaux orientent les actions : identifier les peuplements à risque et, parmi eux, les arbres particulièrement à risque ; mieux évaluer la qualité du bois touché par la piqûre.

Neuf forêts domaniales ont été sélectionnées pour l'étude ; cinq d'entre elles – Tronçais, Vierzon, Blois, Bercé, Le Gâvre – ont déjà fait l'objet d'une campagne d'échantillonnage. Les massifs d'Orléans-Ingrannes, de Châteauroux, de Senonches et de Moulières viendront compléter ce panel en 2024 et 2025. Sur l'ensemble des parcelles, les forestiers prélèveront des données forestières classiques (hauteur, diamètre, densité...) et estimeront le degré de

dépérissement des arbres. Ensuite, débutera une seconde saison d'échantillonnage, sur laquelle interviendront deux doctorants et un ingénieur qui rejoindront l'équipe en 2024 pour poursuivre et inscrire ces expérimentations dans un cadre européen.

“ Ces galeries, que l'on appelle piqûre, peuvent occasionner, lorsqu'elles se trouvent dans le bois de cœur, une dépréciation du bois et le rendent impropre à certaines utilisations, en particulier l'usage en tonnellerie. Il y a globalement, au sein de la filière bois, un déficit de connaissances sur le phénomène et un besoin important de mieux le comprendre. ”

François-Xavier SAINTONGE
Expert national du dépérissement forestier
Département de la Santé des forêts
Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire

Photographies de l'exposition proposée en forêt d'Ermenonville.



Exposition de photographies animalières

Forêt domaniale d'Ermenonville (Oise)

↘ Avec des dons de particuliers

La forêt domaniale d'Ermenonville est située dans le massif des Trois Forêts autour de la ville de Senlis, au sud de l'Oise. Site classé pour préserver son patrimoine naturel et historique, elle présente des enjeux forts de gestion multifonctionnelle : il s'agit pour l'ONF de valoriser les fonctions économique, environnementale et sociale de la forêt, tout en participant à l'aménagement du territoire.

Afin de sensibiliser les promeneurs à la nécessité de préserver les forêts, des dons de particuliers ont été affectés à la production d'une exposition temporaire *in situ* de photographies de la faune du massif, intitulée *Faune de l'Oise, moments d'intimité au fil des saisons*. Cinquante photographies, réalisées par un artiste local, ont été réparties le long d'un circuit d'environ 3,5 km au cœur de la forêt. Des panneaux pédagogiques ont complété l'exposition, invitant les visiteurs à découvrir la diversité des milieux et à comprendre les actions humaines destinées à les protéger. L'exposition, inaugurée le 21 mars 2023 à l'occasion de la Journée internationale des forêts, met en valeur le lien très étroit entre la nature et l'art, comme moyen de se reconnecter à la nature par les sens et l'émotion.

“ Depuis plusieurs décennies, j'arpente le massif des Trois Forêts en tous sens afin de découvrir la faune dans tous ses états et au fil des saisons. L'objectif de cette exposition grandeur nature, en plein cœur de la forêt, était de faire découvrir à un large public une partie des richesses nous entourant, bien présentes mais trop souvent méconnues. J'espère que cette vingtaine de panneaux a permis de sensibiliser les visiteurs à la diversité faunique et leur a donné envie d'apprendre à écouter les bruits et observer les mouvements des sous-bois. ”

Florent PERVILLE
Photographe indépendant

Début de régénération naturelle sur la zone d'incendie en forêt domaniale du Moyen-Agly, en février 2024.



Travaux de renaturation après l'incendie d'août 2022

Forêt domaniale du Moyen-Agly (Pyrénées-Orientales)

↘ Avec le soutien de CMA CGM

Située à l'ouest de Perpignan, au cœur du nouveau parc naturel régional (PNR) des Corbières-Fenouillèdes, la forêt domaniale du Moyen-Agly représente un havre de nature et de biodiversité. Ayant fait l'objet de plantations dans les années 1980, elle était un lieu privilégié de promenade pour la population locale, ainsi que pour les touristes de passage. Durant l'été 2022, un incendie a ravagé 80 hectares, brûlant des pins laricio et des pins maritimes. Depuis, cette forêt ne remplit plus son rôle d'accueil. De plus, malgré l'évacuation des bois brûlés évacués durant l'hiver 2022, la végétation se réinstalle difficilement.

L'ONF a donc proposé des actions favorisant la régénération naturelle, via des travaux d'adaptation. Le service Restauration des terrains en montagne (RTM) de l'ONF interviendra pour réduire les risques d'érosion du sol brûlé. Le projet comprend également un volet de sensibilisation des jeunes générations au risque d'incendie et au suivi du renouvellement naturel post-incendie. Enfin, pour répondre au fort enjeu de communication auprès de la population locale et des touristes, des partenariats sont noués avec le PNR Corbières-Fenouillèdes, le Département des Pyrénées Orientales, la Communauté de communes Agly Fenouillèdes, la Ville de Caudiès et les autres communes limitrophes.

Engagé en 2023, grâce au soutien de CMA CGM, le projet a débuté par l'élaboration du cahier technique des travaux d'accompagnement de la régénération naturelle et de stabilisation du terrain incendié.

“ Les enfants de l'école communale de Caudiès à Fenouillèdes vont observer et accompagner la régénération naturelle de la forêt domaniale du Moyen-Agly à la suite du feu de l'été 2022. Ils vont contempler les capacités de la nature qui, malgré les aléas climatiques liés à une sécheresse exceptionnelle sur le territoire, a tout de même permis la germination de petits pins. Nous ne planterons que là où c'est nécessaire : c'est ce message que nous souhaitons transmettre aux enfants ainsi qu'à la population locale, impatiente de revenir aux verts paysages d'avant incendie. ”

Germain DUMONT
Technicien forestier
Unité territoriale de Fenouillèdes
Office national des forêts

Vue d'ensemble d'un chantier de fascinage sur 4 hectares sur un versant incendié des Maures.



Les Maures : une mobilisation post-incendies exemplaire

Massif des Maures (Var)

↳ Avec le soutien de CMA CGM

En août 2021, 7 000 hectares d'écosystèmes forestiers de grand intérêt écologique, dont 80 % de la réserve naturelle nationale de la plaine des Maures, étaient dévastés par un incendie d'une intensité redoutable. Un don exceptionnel de CMA CGM, complété par les contributions de plusieurs entreprises et de donateurs particuliers, ainsi que par des financements publics coordonnés par le dispositif RESPIR de la Région Sud, avait permis d'engager très rapidement les études de diagnostic destinées à évaluer les dégâts et les risques provoqués par le feu et de proposer un programme d'actions hiérarchisées.

Après l'évacuation des bois brûlés, différentes phases de travaux se sont succédé, dans le respect de consignes très strictes, relatives à la protection d'une des dernières populations relictuelles de la tortue d'Hermann, espèce protégée au niveau national. Les travaux de fascinage réalisés en 2022 et 2023, qui consistent à former des « fagots » disposés en travers des pentes, ont été déterminants pour la préservation des sols forestiers contre l'érosion. En retenant les graines, en favorisant l'infiltration d'eau et la production de rejets de souches sur lesquelles le bois a été prélevé, ils ont permis la mise en place de conditions favorables

à la régénération naturelle. Une nouvelle phase s'engage à présent, qui concerne la restauration des peuplements forestiers à proprement parler : il s'agit d'actions au profit de la régénération naturelle, de l'amélioration de la résilience au feu de la végétation comme le rajeunissement, les recépages, les débroussaillages et, parfois, des plantations pour favoriser la diversité des espèces, ainsi que l'alternance des milieux ouverts et fermés. Le massif va renaître de ses cendres...

En parallèle, un important travail d'animation a été mené au niveau local pour partager les expériences et édicter des recommandations. Des actions de communication et de sensibilisation seront engagées prochainement. Enfin, grâce à des financements supplémentaires de notre mécène en 2023, des protocoles de suivi seront mis en place de manière concertée par les gestionnaires publics et privés, afin de suivre la qualité des peuplements avant, pendant et après travaux sur une dizaine d'années. L'objectif est d'obtenir un retour d'expérience sur les travaux post-incendies de grande ampleur, à titre d'enseignement pour le futur.



ÉVÉNEMENTS ET
COMMUNICATION

ÉVÉNEMENTS ET COMMUNICATION

Les événements phares de l'année

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS

L'art, porteur d'espoir à l'heure du changement climatique

Dans le cadre des ateliers et animations proposés par l'ONF à l'Académie du climat à l'occasion de la Journée internationale des forêts, le 18 mars, une conférence intitulée *La forêt, racine de l'imaginaire et de l'engagement des artistes*, animée par Alice Audoin, commissaire d'expositions et fondatrice de Art of Change, a rassemblé trois artistes plasticiens ainsi que Frédérique Lecomte, directrice du Fonds. Près de 200 personnes ont écouté les échanges sur la capacité des artistes à dessiner une relation positive avec la nature, porteuse d'espoir, à l'heure où les conséquences du changement climatique abîment les forêts.

➤ Pour écouter la conférence, rendez-vous sur la chaîne YouTube de l'ONF



Conférence *La forêt, racine de l'imaginaire et de l'engagement des artistes*.



Forêt de Niozelles, août 2022.

VISITE TERRAIN

Incendie de la forêt de Villeneuve et de Niozelles : un an après

En août 2022, un feu de forêt s'est propagé dans le massif forestier situé entre les communes Villeneuve et Niozelles, dans les Alpes de Haute-Provence, endommageant 236 hectares.

Cet incendie a eu un impact dévastateur sur la végétation, composée principalement de pins et de chênes, mais aussi plus largement sur l'ensemble de l'écosystème de cette région. La Fondation L'Occitane a décidé d'apporter en urgence un soutien financier.

Le 12 juillet 2023, une délégation de L'Occitane, plusieurs représentants d'acteurs locaux impliqués dans le projet ainsi que des forestiers de l'ONF et des salariés du Fonds ONF-Agir pour la forêt sont venus constater les dégâts causés par l'incendie et l'avancement du projet de restauration. Cette visite a été l'occasion pour les équipes de L'Occitane d'échanger sur les conséquences des incendies en forêt, de mieux comprendre les différentes phases de restauration et de parler également prévention.



Visite de la forêt entre Villeneuve et Niozelles avec une délégation de L'Occitane.



Visite des locaux de l'ONF par les mécènes du Fonds.

AVEC NOS MÉCÈNES

Faire vivre la communauté du Fonds

Afin de favoriser la rencontre et le partage d'expériences au sein de la communauté des mécènes, un petit-déjeuner a, pour la première fois, été organisé pour les mécènes du Fonds, le 7 juin : visite des locaux de l'ONF à Maisons-Alfort, rencontre avec le directeur général adjoint de l'Office, Olivier Rousset, échange convivial. L'équipe du Fonds se réjouit d'avoir réuni une dizaine de ses mécènes à cette occasion.



Atelier animé par ONF-Agir pour la forêt.

SALON PRODURABLE

Culture(s) : la bascule de notre société sera culturelle

Le fonds de dotation, cette année encore, s'est rendu au salon Produrable, rendez-vous incontournable des acteurs de l'économie durable et des politiques RSE, afin de rencontrer ses partenaires et ses mécènes le 12 décembre. Outre la tenue conjointe d'un stand avec l'ONF, le Fonds a animé un atelier sur le thème *Comment mobiliser la société pour la protection des forêts grâce à l'engagement des artistes ?* en présence de la violoncelliste Olivia Gay, ambassadrice du Fonds, et d'Alice Audoin, présidente fondatrice d'Art of Change, une structure associative qui travaille sur les liens entre art contemporain et enjeux environnementaux.



Forêt domaniale de La Teste-de-Buch, un an après l'incendie.

AVEC NOS MÉCÈNES

Une soirée à la Maison des Compagnons du devoir

Le 12 décembre, les Compagnons du devoir, qui forment notamment aux métiers du bois, nous ont fait l'honneur de nous accueillir dans leur Maison, en plein cœur de Paris, à l'occasion de la soirée annuelle organisée pour les mécènes du Fonds. Une cinquantaine de personnes, dont des représentants de plus d'une quinzaine de mécènes, ont passé un moment chaleureux avec les équipes de l'ONF et du fonds de dotation, en présence de ses ambassadeurs, Fabrice Hyber et Olivia Gay. Après la conférence proposée par Aymeric Albert, chef du département commercial bois de l'ONF, sur la valorisation du bois des forêts publiques, c'est Fabrice Hyber, convaincu que « *la forêt est un modèle pour nous apprendre à vivre en société, pour nous proposer des façons de voir le monde* », qui est revenu sur les grandes étapes de l'année, rappelant son plaisir à collaborer avec l'ONF et le Fonds. Puis, Valérie Metrich-Hecquet, directrice générale de l'ONF et présidente du fonds



Intervention de Fabrice Hyber à la Maison des Compagnons du devoir.

de dotation, a remercié les mécènes pour leur soutien aux projets menés à bien en faveur de la protection de la forêt. Enfin, la violoncelliste Olivia Gay a comblé les convives avec un court récital en solo sur un instrument en bois de plus de 200 ans.

VISITE TERRAIN

La Teste-de-Buch : état des lieux un an après les incendies de l'été 2022

L'année 2022 a été une année sans précédent sur le plan climatique, d'une sécheresse et d'une canicule exceptionnelles. Ces conditions ont favorisé le départ et l'emballement de nombreux incendies de forêt en France, qui ont touché plus de 72 000 hectares sur le territoire national. Cette catastrophe a suscité un formidable élan de générosité. Grâce à l'engagement d'une vingtaine d'entreprises et de centaines de particuliers, le fonds ONF-Agir pour la forêt a collecté près de 2 M€ destinés en grande partie aux forêts de Gironde. Ce soutien a été essentiel pour que les équipes de l'ONF puissent intervenir rapidement.

Plus d'un an après les feux, les mécènes étaient invités en forêt domaniale de La Teste-de-Buch pour constater l'avancement des actions et travaux menés grâce à leurs dons. En présence d'Olivier Rousset, directeur général adjoint de l'ONF, des équipes locales de l'ONF et de celle du fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt, ainsi que des représentants des collectivités territoriales, la visite s'est déroulée dans un paysage encore marqué par les stigmates du drame, sur les sites d'accès aux plages du Petit Nice et de la Salie. Les mécènes ont également assisté à un survol de la forêt et de la dune par drone multispectral, une technologie d'avenir pour

assurer la veille sanitaire, suivre la régénération de la dune et identifier les secteurs à risque d'incendies.

La mobilisation rapide de financements croisés, tant publics que privés, a permis de répondre efficacement aux défis de la reconstitution post-incendies : le fonds de dotation est un levier pertinent pour des interventions plus rapides et de plus grande ampleur. Cette journée instructive de partage a mis en valeur la force de cette dynamique collective.



Visite en forêt domaniale de La Teste-de-Buch dans le cadre des interventions de reconstitution post-incendies.

La communication en actions

● Un audit de la communication réalisé par l'agence RUP

Au cours de l'année, le fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt a été accompagné sur sa stratégie de communication par l'agence RUP, une agence au service des structures engagées en faveur des transformations sociales et environnementales. Le fonds de dotation s'appuiera sur les conclusions de ce travail collaboratif pour définir son plan d'action, avec l'ambition de mieux accompagner ses mécènes et d'amplifier les soutiens aux actions de protection de la forêt.

● Des indicateurs d'impact social et environnemental pour mieux évaluer les projets

Dans le prolongement de la mission d'évaluation menée par le cabinet Improve en 2022 sur l'impact du Fonds, un référentiel de 45 indicateurs avait été établi. Cette année, l'équipe du fonds de dotation a sélectionné 13 de ces indicateurs, relatifs aux impacts social et environnemental, au niveau territorial, qui sont désormais intégrés dans les bilans des projets.

● Roland-Garros joue pour le reboisement des forêts des Alpes-Maritimes

À l'occasion du tournoi de Roland-Garros, la Fédération française de tennis (FFT) s'est associée à la Région Sud, via son Fonds RESPIR, et, pour la première fois, à ONF-Agir pour la forêt afin de mettre en place une campagne de collecte invitant les spectateurs à faire un micro-don en caisse, via Heoh, dans les espaces de vente du tournoi. L'objectif ? Contribuer au reboisement de la forêt communale du Beuil, près du parc national du Mercantour.

● Les projets en images, grâce à 16Prod

La maison de production audiovisuelle 16Prod a renouvelé son engagement auprès du Fonds en le faisant bénéficiaire, dans le cadre d'un mécénat de compétences, de la production de trois vidéos réalisées sur le terrain, pour donner à voir les actions engagées grâce au mécénat.

RAPPORT FINANCIER



↳ RAPPORT FINANCIER

Compte emplois-ressources 2023

Au cours de l'exercice 2023, le Fonds a enregistré 4 525 801 € de dons, dont 38 799 € de dons de particuliers, 3 171 800 € de dons d'entreprises et 1 315 202 € de dons d'associations et de fondations.

Le Fonds a également bénéficié de mécénat de compétences pour un total de 6 968 € par les entreprises 16Prod et le cabinet Lefebvre Avocats.

Les produits financiers générés par le fonds de dotation en 2023 s'élèvent à 66 529 €. Ils ont permis de diminuer le pourcentage de prélèvement pour frais de gestion initialement fixé à 15 % pour l'ensemble des dons à 12 %, pour les dons à partir de 100 k€ jusqu'à 250 k€ et à 10 %, pour les dons à partir de 250 k€.

Les charges de fonctionnement et d'amortissements du Fonds s'élèvent à 496 181 €, soit 10,9 % des

ressources totales (hors dons en nature et en compétence), dont 362 212 € affectés aux ressources dans le cadre de la générosité publique.

Les frais de communication se sont élevés à 8 695 € et les frais de collecte à 17 503 €.

L'excédent des ressources sur l'exercice s'élève à 87 661 €.

Le montant des projets réalisés en 2023 et financés par reversement du fonds de dotation s'élève à 2 857 732€.

L'Office national des forêts a été bénéficiaire de 89 % de ce montant, soit 2 514 767 €, le reste ayant été reversé à 9 autres porteurs de projets.

L'autorisation d'appel à la générosité publique a été obtenue le 14 mars 2023 en préfecture du Val-de-Marne.

EMPLOIS	Emplois 2023 en k€ RÉALISÉ	Emplois 2022 en k€ RÉALISÉ	RESSOURCES	Ressources 2023 en k€ RÉALISÉ	Ressources 2022 en k€ RÉALISÉ
1 • Frais de recherche de fonds	76	32	1 • Ressources collectées	4 526	4 162
Charges de communication	59	19	Mécénat entreprises	3 172	3 153
Frais de collecte mécénat entreprise	18	13	Associations et fondations	1 315	945
Frais de collecte grand public			Grand public	39	64
2 • Charges de personnels	203	88	2 • Produits constatés d'avance	(40)	(60)
3 • Frais de fonctionnement	217	196	3 • Subventions et autres	-	6
4 • Impôt sur les revenus financiers	16	-	4 • Produits financiers	67	-
I • Total emplois exercice	512	316	I • Total ressources exercice	4 552	4 108
II • Subventions accordées	2 858	2 582	II • Reprise de provisions	2 505	1 523
III • Engagements à réaliser sur ressources affectées	3 600	2 505	III • Reports des ressources affectées non utilisées sur exercices antérieurs	-	-
IV • Excédent de ressources sur exercice	87	229	IV • Insuffisance de ressources sur exercice	-	-
V • Total général	7 057	5 631	V • Total général	7 057	5 631
VI • Évaluation des contributions volontaires en nature	19	26	VI • Évaluation des contributions volontaires en nature	19	26
Frais de recherche de fonds	-	-	Bénévolat	12	12
Frais de fonctionnement	19	26	Prestations en nature	7	14
Financements des projets	-	-	Dons en nature		

Redistribution des fonds par domaine d'intervention

Le montant des projets réalisés en 2023 et financés par reversement du fonds de dotation s'élève à 2 857 732 €, se décomposant ainsi :

Planter et régénérer pour demain
828 715 €

Agir pour l'accueil de tous les publics
799 852 €

Agir pour prévenir et gérer les risques naturels
711 992 €

Agir pour la biodiversité
272 641 €

Agir pour le patrimoine historique et culturel
35 651 €

Innover pour la forêt
208 882 €

85 % du montant des dons perçus sont consacrés au financement des projets.
Le reliquat permet de financer les frais de gestion et de fonctionnement du fonds de dotation.

Crédits photo :

Couverture : Forêt de Tronçais © Giada CONNESTAR / ONF - 16Prod, p. 7 : © Pierre CADIRAN / ONF, p. 13 : Portrait d'Oliva Gay © Patrick FOUQUE, p. 15 : Forêt de Bercé © Romain PERROT / ONF, p. 19 : Mangrove de Martinique © Juliette LEGAIT / ONF, p. 26 : © Anaïs COUTURE-ROGER / OSV, p. 27 : © Paul ADAM-ARRIBEUX / ONF-Agir pour la forêt, p. 28 : © Louise COLOMB / ONF, p. 29 : © Romane ARVENNE / Lycée Nature de La-Roche-sur-Yon, p. 30 : © Lydie GUENON / ONF, p. 31 : © Matthieu FELLMANN / ONF, p. 32 : © Nicolas VAN INGEN, p. 33 : © Edouard JANNIER / ONF, p. 34 : © Marilyne FOUQUART / ONF, p. 35 : © Aline AUBERT, p. 36 : © Laure GAUTIER / ONF, p. 37 : © Jean-Marc EISELE / ONF, p. 38 : © Floriaan HENNEAU / ASL Suberaie Varoise, p. 40 : Journée internationale des forêts © Justine HUBERT / ONF. Visite des locaux de l'ONF par les mécènes du Fonds © Leslye LACROIX / ONF-Agir pour la forêt, p. 41 : Forêt de Niozelle, août 2022 © ONF. Visite de la forêt entre Villeneuve et Niozelles © L'Occitane, p. 42 : Salon Produrable © Leslye LACROIX / ONF-Agir pour la forêt. Intervention de Fabrice Hyber à la Maison des Compagnons du devoir © Paul ADAM-ARRIBEUX / ONF-Agir pour la forêt, p. 43 : Forêt domaniale de la Teste-de-Buch © Leslye LACROIX / ONF-Agir pour la forêt, p. 45 : Sittelle corse © Laurent RICHE / ONF

Direction de publication : Frédérique Lecomte

Conception-rédaction : Yaëlle Szwarcensztein

Création graphique : Pollen Studio

Impression : Impression sur papier PEFC, par Handiprint, entreprise adaptée.

MERCI
aux donateurs et donatrices,
mécènes et partenaires
pour leur soutien !



**Pour participer à la gestion durable des forêts,
suivre toute l'actualité et rejoindre la communauté
du fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt :**

www.onf-agirpourlaforet.fr

Fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt
2 bis, avenue du Général Leclerc
94700 Maisons-Alfort
contact@onf-agirpourlaforet.fr